

## Association de communes Mobul Rapport de gestion de l'exercice 2022

### Rapport sur les comptes de l'exercice 2022 à l'attention du Comité de Direction

#### 1. RESULTAT

**Les charges du compte de résultats** s'élèvent à **Fr. 3'535'116.35**. Le budget prévoyait des charges pour un montant de Fr. 3'509'900.00. **L'augmentation des charges par rapport au budget est de Fr. 25'216.35.**

**Les produits du compte de résultats** budgétisés à **Fr. 3'509'900.00** ont été facturés aux communes membres. Il s'agit du montant des charges du compte de résultats ainsi que des subventions cantonales. Le solde final sera décompté aux communes après l'approbation des comptes par l'Assemblée des délégués.

Le résultat net du compte de résultats, **avant comptabilisation des soldes aux communes**, fait apparaître un excédent de charges de Fr. 50'795.21. Le montant final nécessaire à l'équilibre des comptes sera décompté aux Communes.

Par rapport au budget, nous signalons seulement les écarts significatifs, à savoir :

	Budget	Comptes	Différences
<b>Dépenses</b>			
Mandat administratif (0220.3130.03)	80'000.00	72'005.45	-7'994.55
Contrats de prestations (6220.3130.00)	3'300'000.00	3'348'680.00	+48'680.00
Honoraires et frais d'étude (6220.3132.00)	30'000.00	58'910.45	+28'910.45
Entretien du réseau (6220.3141.00)	10'000.00	4'644.00	-5'356.00
Honoraires et frais d'étude (7900.3132.00)	60'000.00	27'149.10	-32'850.90
<b>Recettes</b>			
Participation de tiers (6220.4612.50)	0.00	21'158.50	+21'158.50
Subventions cantonales pour les études (6220.4631.10)	15'000	29'635.25	+14'635.25
Subventions cantonales pour l'exploitation (6220.4631.20)	1'848'000.00	1'783'319.00	-64'681.00
Participations communales (Chap.9 - 990)	1'646'900.00	1'697'695.21	+50'795.21

## **2. COMPTES DE RESULTATS**

### **a) Administration générale**

#### 01 Législatif et Exécutif

##### 0120 Exécutif

Les jetons de présence s'élèvent à Fr 1'596.00 alors qu'un montant de Fr 4'200.00 était inscrit au budget.

#### 02 Services généraux

##### 0220 Administration générale

La facture de la Ville de Bulle s'élève à Fr. 72'005.45 pour les prestations d'administration, de gestion technique, de secrétariat ainsi que pour la tenue de la comptabilité pour l'année 2022. Le budget prévu pour ce poste était de Fr 80'000.00.

Les frais de publication et d'annonces totalisant Fr 471.90 correspondent aux frais de convocations des Assemblées des délégués.

### **b) Culture, sport et loisirs**

#### 33 Médias

##### 3320 Mass media

Le montant de Fr. 17'870.25 porte notamment sur un sponsoring pour le comptoir gruérien de Fr. 16'155.00.

### **c) Trafic et télécommunications**

#### 62 Transports publics

##### 6220 Trafic régional et d'agglomération

Pour l'entretien du réseau (6220.3141.00), le montant de Fr. 4'644.00 concerne la facture finale pour les travaux des arrêts provisoires sur la ligne 3. Le budget de Fr. 10'000.00.00 est respecté sur ce poste.

Les honoraires et les frais d'études (6220.3132.00) s'élèvent à Fr. 58'910.45. Les prestations supplémentaires réalisées sont liées aux divers échanges entre les parties concernées, à propos des offres de prestations 2022-2023, ainsi qu'aux premières réflexions sur la décarbonisation du réseau MOBUL. Une participation du canton aux études concernant le trafic d'agglomération 2022 se chiffre à Fr. 29'635.25.

Le contrat de prestations s'élève à Fr. 3'348'680.00 pour un budget de Fr 3'300'000.00. Ce contrat comprend les prestations des 3 lignes urbaines pour un montant de Fr. 3'250'000.00, les prestations Bull'Bouge 2022 pour un montant de Fr. 1'000.00, ainsi que la participation extraordinaire de Mobul à l'indemnisation supplémentaire basée sur le déficit d'exploitation lié au COVID en 2021 pour un montant à Fr. 97'680.00.

La participation de tiers de Fr. 21'158.50 représente le montant versé par le comptoir gruérien pour l'augmentation de cadence hors semaine, durant la manifestation.

63 Trafic, autres6340 Planification générale des transports

Aucun frais internet pour la mise à jour des horaires sur le site n'a été facturé en 2022.

**d) Protection de l'environnement et aménagement du territoire**79 Aménagement du territoire7900 Aménagement du territoire

Les honoraires en lien avec les études générales d'aménagement du territoire et de soutien au Comité de direction se montent à Fr. 27'149.10, au lieu des Fr. 60'000.00 budgétisés.

La participation cantonale de 30 %, pour le soutien à l'élaboration du projet d'agglomération de 4<sup>ème</sup> génération, correspond à une subvention de Fr. 93'110.00. Un montant de Fr. 90'000.00 avait été estimé en 2021 et le solde de Fr. 3'110.00 a été comptabilisé en 2022.

**e) Finances et impôts**99 Postes non ventilables9900 Participation des communes

Les participations des communes s'élèvent à Fr. 1'697'695.21. Le montant prévu au budget a déjà été facturé. Le solde final sera décompté aux communes après l'approbation des comptes par l'Assemblée des délégués.

Comme indiqué précédemment, les participations des communes ont été divisées en deux parties, administration et transports, étant donné que la Commune du Pâquier ne participe pas aux frais de transports.

**3. COMPTES D'INVESTISSEMENTS****a) Trafic et télécommunications**61 Circulation routière6150 Routes communales

Les subventions reçues sont partiellement redistribuées en 2022 selon les statuts. Ces montants ont été transférés au bilan. Nous retrouvons les avances sous le compte 10430.00 et le solde des subventions à reverser sous le compte 20090.01.

**b) Protection de l'environnement et aménagement du territoire**79 Aménagement du territoire7900 Aménagement du territoire (en général)

Le montant de Fr. 84'631.65 correspond à l'investissement voté au budget 2022 de Fr. 100'000.00. Pour rappel, il s'agit de l'élaboration de la vision d'ensemble pour le pôle d'activités de Planchy (mesure U3 du PA4). En fin d'année, ce montant est viré au bilan sous le compte « 14290.0 Etudes générales ».

**4. COMPTES AU BILAN****a) Actifs**

1002x	Raiffeisen c/c + épargne	Fr. 5'877'819.14, montant correspondant aux disponibilités bancaires.
10100.0x	Débiteurs communes	Fr. 52'540.91, il s'agit du montant à récupérer auprès des communes selon le tableau de répartition.
10430.00	Avances de subventions	Fr. 512'000.00
10430.01	Produits à recevoir	Fr. 34'931.75 subvention à recevoir concernant les honoraires et les études.

**b) Passifs**

20000.00	Fournisseurs divers	Fr. 232'416.75 totalisent les diverses factures à payer au 31 décembre 2022.
20000.03	Créanciers Communes	Fr. 1'745.70, décompte en faveur de la Commune du Pâquier.
20090.01	Subventions à redistribuer	Fr. 6'327'761.00, ce montant correspond au solde des subventions ressortant des comptes d'investissements.